

Dossier de candidature

Lors du dépôt de son dossier, tout(e) candidat(e) doit se munir des pièces suivantes dûment remplies:

- *Un dossier de candidature.*
- *Une photographie d'identité récente.*
- *Une photocopie de la carte d'identité ou de l'extrait d'état civil datant de moins d'un an.*
- *Une photocopie de l'extrait d'état familial datant de moins d'un an.*
- *Une copie conforme du Baccalauréat libanais (deuxième partie) ou d'un diplôme équivalent et officiellement validé par la commission des équivalences au Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur libanais.*
- *Une copie des diplômes universitaires acquis, certifiée conforme.*
- *Un certificat de scolarité ou d'inscription si les études sont en cours.*
- *Un relevé officiel des notes universitaires.*
- *Un descriptif des cours suivis, certifié conforme.*
- *Une photocopie des attestations de stages (s'il y a lieu)*
- *Attestation d'affiliation à l'une des institutions suivantes :*
 - Caisse Nationale de Sécurité Sociale*
 - Armée libanaise*
 - Forces de sécurité intérieure*
 - Sûreté générale*
 - Sûreté de l'état*
 - Syndicat des avocats*
 - Mutuelle des juges*
 - Mutuelle des fonctionnaires de l'État*
 - Mutuelle des enseignants de l'Université Libanaise*
 - Mutuelle des douanes*
 - Mutuelle des municipalités*

NB : A l'exception des diplômes décernés par l'Université Libanaise et l'Université Saint-Joseph, tout diplôme remis lors de l'inscription doit être soumis à la commission des équivalences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur libanais et légalisé.